



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUDE

Carcassonne, le 2 novembre 2017

Siège Social

ZA de Sautès à Trèbes
11878 CARCASSONNE CEDEX 9

POLE AGRONOMIE

Tél : 04 68 11 79 51

Fax : 04 68 71 48 31

elisabeth.pastre@aude.chambagri.fr

Objet : zone vulnérable

Madame, Monsieur,

Le périmètre de la zone vulnérable a évolué.

Tous les agriculteurs des communes concernées ont reçus de la part de la DDTM un courrier informatif.

Cependant, certains agriculteurs se posent des questions :

⇒ Sont-ils ou non concernés dans les communes désignées partiellement ?

⇒ Pour les agriculteurs déjà dans la zone vulnérable ; quelles sont les nouveautés ?

⇒ Pour les agriculteurs entrant dans la zone vulnérable ; que doivent-ils faire ?

Nous vous proposons 4 réunions d'information pour répondre à vos questions et préoccupations concernant ce nouveau zonage et son programme d'action :

- **Jeudi 23/11/2017**, de 10h à 12h à **CARCASSONNE**
(Siège de la Chambre d'Agriculture à Trèbes, Grande salle Cathare)

- **Lundi 27/11/2017**, de 10h à 12h à **PECH LUNA** (Salle des fêtes)

- **Mardi 28/11/2017**, de 10h à 12h à **BRAM**
(Grande salle, ARTERRIS)

- **Lundi 4/12/2017**, de 10h à 12h à **CASTELNAUDARY**
(Amphithéâtre, ARTERRIS)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Le Président de la commission eau-agronomie,
Didier JEANNET

Le Conseiller,
Gilles BOYER

